

Marseille, le 5 novembre 2010

« Commission Parc national » du 18 novembre 2010
– Ordre du jour –

Cette commission technique a pour objectif de faire le point sur l'avancement du projet de parc national des Calanques et les contributions reçues sur le pré-projet de Charte et documents attenants (version dite « v1 ») depuis la présentation du dossier en Assemblée générale du 21 juin 2010.

Elle devra permettre de traiter des derniers points de discussion sur un certain nombre de sujets transversaux du dossier en vue finaliser l'élaboration de l'avant-projet (version dite « v2 ») pour présentation en Conseil d'administration du 29 novembre et approbation lors de l'Assemblée Générale ordinaire prévue mi-décembre 2010.

Le lancement de la *consultation locale* auprès des personnes associées sera fera après une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire (vote de l'avant-projet « version v3 »), précédée également d'une nouvelle « Commission Parc », devant faire suite aux « avis intermédiaires » attendu du CNPN et CIPN (dates non encore fixées).

Le déroulé de séance de la commission du 18/11 qui vous est proposé est le suivant :

1. **Point d'actualité** sur le projet (bilan global des contributions reçues depuis juin, réunions parisiennes, échéances à venir, recommandations des rapporteurs du CNPN, courrier du Directeur Général de la Nature du 12 octobre...)
2. **Réponses aux principales questions et principaux points de discussion à finaliser pour version v2 de l'avant-projet de Charte, sur la base de l'analyse des contributions :**
 - a. **La gouvernance** : répartition des prérogatives directeur/CA selon les actes, principes de composition du CA, du Bureau, du CESC, commissions techniques, moyens, etc ;
 - b. **Le « fonctionnement » de l'aire d'adhésion** : derniers points de discussion vis à vis des propositions d'orientations de développement durable en aire d'adhésion, partenariats, compatibilité des documents de planification, etc. ;
 - c. **Les usages, activités et travaux en cœur terrestre et marin** : derniers points de discussion vis avis des propositions d'objectifs de protection du patrimoine en cœur ;
 - d. **Les périmètres de l'aire optimale d'adhésion, de l'aire maritime adjacente et du cœur et la cartographie des « vocations »** : validation des modifications demandées, validation du choix des vocations, etc.
3. **Questions diverses.**

Fin de la « commission parc national » du 18 novembre 2010.